

LES NOUVEAUTÉS SUR LE RÉSEAU DES BUS DE L'AGGLO, DÈS LE 23 AOÛT

La gratuité des bus lancée le 15 mai 2009 n'en finit pas de changer la donne. Les communes n'ont jamais été aussi près les unes des autres, les jeunes investissent les bus et se retrouvent de plus en plus en compagnie de personnes âgées, de salariés et d'anciens automobilistes. Les cinémas, les médiathèques et les marchés du centre-ville s'animent au rythme de la gratuité. La gratuité, c'est tout simplement le droit à la mobilité pour tous. Un droit aujourd'hui indispensable pour assurer le développement économique, social et culturel du territoire. Et désormais, la gratuité impose aussi des devoirs, comme celui d'accompagner la dynamique qu'elle crée. C'est pourquoi de nombreuses nouveautés sont prévues pour cette rentrée :

- **La ligne 1** est prolongée pour desservir la zone d'activités de la Plaine de Jouques en heure de pointe,

- **La desserte au départ des Passons est nettement renforcée** : alors qu'en 2009, 19 départs étaient proposés, aujourd'hui les nouvelles lignes 2 et 3 offrent 48 départs des Passons, soit 29 départs supplémentaires.

- **La ligne 2** dessert directement la gare SNCF par la Planque, mais aussi le centre-ville, la patinoire et la zone commerciale des Vaux.

- **La ligne 3** améliore la desserte des Passons et du Verger des Passons.

La ligne 4 voit son itinéraire modifié pour desservir plus finement la zone d'activités de l'Aumône à La Penne-sur-Huveaune.

les navettes Cartreize Aubagne Marseille sont améliorées.

- **Des correspondances** dans la zone industrielle des Paluds, peuvent être effectuées, à présent, avec la ligne 1, et les lignes Cartreize.

- Les correspondances au Pôle d'Échanges :



Ligne 1

Un bus en plus, un bus plus loin...

La zone d'activités de la plaine de Jouques est désormais desservie par la ligne 1 « La Garenne – Pôle d'Échanges - Les Paluds – Plaine de Jouques », **du lundi au vendredi, de 5h45 à 8h25 et de 15h40 à 20h15, à raison d'un bus toutes les 15 minutes**. Ce prolongement de la ligne 1 est une action financée par la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, le Conseil général 13 et Marseille Provence Métropole. C'est une des premières concrétisations du « plan de déplacement interentreprises » (PDIE), réalisée suite à une enquête auprès des salariés, en collaboration avec les entreprises de la ZI des Paluds-Plaine de Jouques. L'offre de transport est ainsi adaptée, pour une meilleure adéquation avec les besoins en déplacements des employés.

Les horaires de la ligne 1 ont été revus pour permettre les correspondances à l'arrêt Agora avec la ligne 1 et la ligne Cartreize 102 (Marseille Castellane / Les Paluds) – <http://www.navettelespaludsmarseille.com>

La desserte en heures creuses de la Plaine de Jouques est toujours assurée par la ligne 11 Cuges-Les-Pins – Plaine de Jouques – Pôle d'Échanges.

Lignes 2 et 3

Des nouveaux tracés, une desserte enrichie...

Suite à une enquête réalisée auprès des voyageurs, et à une rencontre, à l'initiative du comité des usagers, avec un groupe d'élèves sur le thème de la desserte des établissements scolaires, les tracés et les horaires des lignes 2 et 3 ont été revus pour offrir un service au plus près des attentes des usagers.



La nouvelle Ligne 2

Les Passons – Marcel Pagnol - Gare SNCF - République - Quartier des Vaux - Collège Lakanal

Elle relie désormais en 7 minutes seulement Les Passons à la gare SNCF par la Planque et l'avenue Marcel Pagnol. Elle passe désormais devant la patinoire, la mosquée, la zone commerciale des Vaux, le passage au cœur de ville est maintenu. Le terminus se trouve au collège Lakanal. Le cimetière des Passons est desservi à tous les horaires au départ des 2 terminus.

La nouvelle Ligne 3

Pin Vert – Gare SNCF -

Le Verger des Passons - Les Passons

La ligne 3, déjà renforcée depuis janvier, voit son itinéraire modifié dans le quartier des Passons. Le terminus aux Passons permet d'offrir non seulement **48 départs au lieu de 19** (précédente ligne 2), mais aussi des bus plus grands et des **départs toutes les 25 minutes en heure de pointe**. Le Verger des Passons est toujours desservi. Enfin l'arrêt Ebé est déplacé à 200m sur le chemin de ceinture (CD43).



Pour les détails de fonctionnement des lignes régulières, n'hésitez pas à vous reporter aux fiches horaires de chaque ligne, ainsi qu'au plan du réseau disponibles au Point Accueil. Pour plus d'information : www.bus-agglo.fr • tél : 04 42 03 24 25

Ligne 4

Une nouvelle desserte de la Zone de l'Aumône...

Une desserte plus fine du pôle d'activités de l'Aumône est proposée pour les salariés. Le bus passe, à présent, au cœur de la zone par l'allée de la Muscatelle et le chemin de l'Aumône Vieille.

La ligne 4 propose un départ toutes les 55 minutes.



Ligne 5

Des horaires en plus...

La ligne scolaire G est intégrée dans la ligne 5, pour simplifier l'offre au départ de La Bouilladisse Gare. Ainsi en période scolaire, 4 départs sont proposés en plus sur la ligne avec une fréquence d'un départ toutes les 20 minutes en heure de pointe. Les élèves réaliseront une correspondance avec la ligne 1 ou la ligne 6 pour se rendre au lycée Gustave Eiffel.

Ligne 7

Un nouvel itinéraire dans Aubagne...

L'itinéraire de la ligne 7 est modifié dans Aubagne ; au départ du pôle d'échanges la ligne passe par l'avenue Marcel Pagnol, l'avenue de Garlaban, le CD43 pour rejoindre ensuite la route de Gémenos.

Les habitants de Clair Soleil et de ses environs pourront ainsi se rendre en zone commerciale sans passer par le pôle d'échanges.

La ligne 7 offre un départ toutes les 30 minutes en heure de pointe.



Ligne 11

Des horaires en plus

Pour simplifier l'offre et augmenter la fréquence (un départ toutes les 30 minutes en heure de pointe), le circuit scolaire L est intégré dans la ligne 11 et s'arrête au Pôle d'Echanges.

Les élèves réaliseront une correspondance avec la ligne 1 ou la ligne 6 pour se rendre au lycée Gustave Eiffel.

Un réseau plus accessible

la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a engagé depuis 2009, les travaux de mise en accessibilité du réseau des bus de l'agglomération selon les priorités définies dans le schéma directeur d'accessibilité des transports publics (SDAT).

Aujourd'hui, sur les lignes 8 et 9, chaque véhicule est aménagé pour accueillir un passager en fauteuil roulant grâce à une rampe d'accès et un emplacement réservé. Ils sont également équipés d'un système, sonore et visuel, d'annonce des prochains arrêts. Les 11 principaux arrêts de ces lignes ont été aménagés pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant et aux passagers déficients visuels :

Saint Zacharie : Gaston de Saporta

Auriol : Les Artauds - La Glacière - La Place

Roquevaire : Église de Roquevaire - Saint Roch - Les Platanes

Aubagne : Pin Vert - Val Pré - Salengro - Pôle d'échanges.

En concertation avec un groupe de voyageurs, les fiches horaires et l'information aux points d'arrêts ont été également adaptées pour faciliter leur lecture. Retrouvez toutes les informations sur l'accessibilité du réseau sur notre site : www.bus-agglo.fr

Rejoignez le comité des
usagers en vous inscrivant
au : 04 42 62 80 02